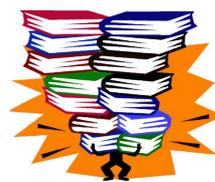


Fiche méthodologique

Le Dossier documentaire



Le dossier documentaire nécessite une méthodologie précise et, tout au long de votre scolarité, vous devrez en réaliser dans de nombreuses matières.

Les séances proposées dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, permettent de vous rappeler les consignes de base.



Quels outils pouvez-vous utiliser ?

- Les encyclopédies et dictionnaires,
- Les ouvrages documentaires,
- Les périodiques,
- L'ENT du lycée (voir l'Espace documentation avec la liste des ressources en ligne),
- Internet.

Attention aux images et documents pris dans le web !

- Utiliser la banque de données (**Banque d'images libres de droits**) présente dans l'ENT,
- Ou alors, vérifiez toujours les droits d'auteurs associés à votre document (choisir des sites Open source).



Les principes généraux

Le lexique !

Quelques rappels au niveau des définitions....

- **Thème** : il s'agit du domaine auquel appartient la réflexion. Par exemple : les animaux, un événement historique, la science, la musique,
- **Sujet** : il permet de préciser le thème en donnant plus de détails sur l'axe de la réflexion. Par exemple : les animaux de compagnie, le premier vol sur la Lune, la découverte du micro-processeur, le courant Rap,

- **Problématique** : elle permet de réfléchir à une ou plusieurs questions importantes soulevées par le sujet. Par exemple : Quels sont les problèmes posés par les nouveaux animaux de compagnie, Pourquoi la conquête spatiale s'est-elle arrêtée, Quels sont les grands enjeux de l'informatique, Comment expliquer le succès du Rap actuellement,...

La réponse à une problématique prendra la forme d'un plan structuré (développement)



La sélection des idées

Il existe un procédé simple : à partir d'un thème se poser de nombreuses questions afin d'envisager une problématique :

- **Qui** : Quelle personne(s) est concernée (s) par le sujet, qui est important, qui agit, qui subit, qui fait quoi,...
- **Quoi** : De quel sujet veut-on parler exactement, se limiter à quelle partie du sujet,...
- **Où** : Dans quel pays, lieu, environnement, milieu social mon thème est positionné,...
- **Quand** : Dans quelle époque mon thème se situe, revient-il souvent, à quelle date, quel moment précis, quand le thème est-il apparu...
- **Comment** : Comment le thème s'est développé, avec quels moyens (humains, matériels, financiers), comment a-t-il régressé, disparu,...
- **Pourquoi** : Pourquoi est-il important d'en parler, les causes, les conséquences, les répercussions, les objectifs, les dangers, ...

La sélection des documents : que prendre ?

Le dossier doit s'appuyer sur les documents. Pour cela, ils doivent être :

- Variés et pris dans des **supports différents**. Par exemple : un tableau chiffré, un diagramme, un schéma, une image (photo, peinture, dessin, caricature), un texte (un extrait d'oeuvre littéraire, musical, un article de presse, une définition de dictionnaire). Les documents doivent apporter des informations différentes les unes des autres,
- **Reliés à votre rédaction** (faire un lien : « voir ci-dessous..... »),
- **Légués** : date, titre, les sources,
- Intéressants pour la réflexion, ils ne doivent pas servir uniquement à illustrer le devoir, ils doivent apporter une information complémentaire.



Comment organiser le dossier ?

La structure du dossier

Il doit comporter :

- Une **page de garde** avec les mentions suivantes : Titre (dossier documentaire), le contexte (accompagnement personnalisé), thème, sujet, la problématique, les auteurs, la classe, la date (et/ou l'année scolaire), le Lycée, une illustration,
- Le **sommaire** : les grandes parties avec la pagination,
- Une **introduction** où l'on rappelle : la présentation du thème/sujet, la problématique, le plan du devoir (sous forme de questions),
- Le **développement** qui répond à la question posée : en deux ou trois parties, avec des connecteurs logiques (mots de liaison), des renvois aux documents,
- Une **conclusion** qui rappelle le thème/sujet, la problématique et qui répond globalement à la question posée (en fait elle est un résumé du développement),
- Une **bibliographie/sitographie** qui donne les sources de votre réflexion (voir plaquette jointe),
- Un **lexique** qui reprend les termes les plus difficiles. Ces derniers sont classés par ordre alphabétique et les définitions qui en sont données doivent être simplifiées.

En règle générale, chaque partie est sur une page différente, côté recto !



Les règles de présentation

- Vous devez utiliser la même police de caractère pour l'ensemble du dossier,
- La taille des titres ou sous-titres doit être régulière tout au long du dossier,
- Les documents doivent être insérés correctement et il faut éviter d'agrandir les images afin qu'elles ne soient pas floues.

A vos recherches !!!



Carnet de bord pour la recherche documentaire

Thème	Sujet
Problématique	
Qui ?	Quoi ?
Où ?	Quand ?
Comment ?	Pourquoi ?
Plan choisi	
Document 1 : référence	Document 2 : référence
Sources documentaires (au moins 3)	
Source 1	
Source 2	
Source 3	